



Produire autrement sur les 3 exploitations de l'EPLEFPA de Nevers-Cosne-Plagny

III -Exploitation horticole et paysagère de Plagny – Jardin des Athénées

DEA : Christophe Bon

Situation actuelle

L'exploitation, à la fois horticole et paysagère, produit des plantes à massif et des plants de légumes sous abris (700 m² sous serre verre, 1500 m² sous tunnel) ainsi que des arbres et arbustes (3ha en pleine-terre et 1000 m² en conteneurs). L'équipe de 3 salariés intervient sur des chantiers de création et d'entretien de jardins et espaces verts pour des collectivités et des particuliers.

L'usage des produits phytosanitaires fait l'objet de toutes les attentions : réduction d'au moins 50% en valeur de entre 2008 et 2014.

Par contre le désherbage chimique de la pépinière de pleine terre reste de mise sur le rang, tandis que l'inter-rang est travaillé. Le mulching est utilisé sur le verger conservatoire.

L'irrigation se faisant jusqu'à ce jour à partir de l'eau du réseau, une attention particulière y a été portée, en un premier temps en installant un système en goutte à goutte sur les planches à conteneurs.

La gestion des déchets, notamment le broyage et la valorisation des déchets de taille en paillage ou en compost, va également dans le bon sens. Idem pour la réutilisation des contenants.

Un verger conservatoire contribue à la préservation de ressources génétiques, d'autant plus qu'il sert de base à la production et la commercialisation de plants de variétés anciennes de fruitiers.

Accessoirement un petit atelier apicole a été mis en place.

L'exploitation a aussi pris part, il y a 3 ans, à une opération de comptages d'auxiliaires pilotée par le CDHRC (Centre de Développement Horticole de la Région Centre).

Par contre il n'y a pas de système de récupération des eaux d'irrigation enrichies en éléments nutritifs, que ce soit sous serre ou sur les plateformes à containers.

A ce jour, malgré des vellétés et des tentatives, la protection biologique intégrée n'avait pas été mise en place sous abris.

Projets et engagements

En plusieurs temps, dans les 3 années à venir, un système de récupération des eaux pluviales et d'utilisation pour l'irrigation sera mis en place (utilisation de l'eau de l'étang existant dès 2015, récupération des eaux des bâtiments à la construction du bâtiment horticole.)

Un projet de lagunage, pour traiter les effluents de fertirrigation, sera à envisager en prolongement du hangar.

L'exploitation s'engage dans la production et promotion d'espèces et de variétés de plantes d'ornement, peu exigeante en ressources (eau) et en intrants (phytosanitaires et engrais). L'introduction de plantes vivaces dans la gamme commercialisée, destinées à remplacer tout ou partie des plantes à massif annuelles, va dans le sens d'une gestion durable des espaces verts des collectivités.

Protection biologique intégré dans les serres : les premiers lâchers d'insectes ont été réalisés, la démarche sera prolongée.

Envisagé à moyen terme : enherbement de l'inter-rang des pépinières de pleine terre en Ray-Grass/Trèfle pour faciliter entretien.

2015-2016 : exploration des possibilités de certification d'entreprise paysagère. (Qualipaysage ?).